



Stratégie nationale et plan d'actions pour la gestion durable des espèces de *Guibourtia sp* (Kévazingo) au Gabon

Dr Donald MIDOKO IPONGA

Dr MIKOLO YOBO Christian

Mr. Ghislain ELLA

*Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET)

Décembre 2020

« This work was funded by the European Union through the CITES Tree Species Programme. »
« Ce travail a été financé par l'Union Européenne à travers le Programme CITES sur les Espèces d'Arbres. »

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ACRONYMES.....	3
CHAPITRE I: INTRODUCTION	3
Résumé exécutif.....	4
1.1. Contexte et problématique	5
1.1.1. Contraintes identifiées	9
1.1.2. Structure du document de stratégie.....	10
1.2. Approche méthodologique.....	10
1.2.1. Stratégie nationale de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon	11
1.2.2. Principes de base social, économique, et écologique	11
1.3. Objectif stratégique	12
1.3.1. Objectif général.....	12
1.3.2. Objectif de développement.....	12
CHAPITRE II: Axes Stratégiques	13
2.1. Des choix stratégiques cohérents	13
2.1.1. Axes stratégiques du point de vue global	13
2.1.2. Axes stratégiques détaillés.....	15
2.1.3. Cadre logique de la stratégie	28
2.1.4. Chronogramme de mise en œuvre des activités et budget.....	34
CHAPITRE III: Cadre de pilotage, de suivi et de mise en œuvre de la stratégie de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon	45
3.1. L'outil de pilotage de la stratégie	45
3.2. Les instances de coordination et de pilotage.....	45
3.3. Le comité de coordination: Les réunions techniques entre les différentes parties prenantes	45
3.4. Le comité de pilotage	46
CONCLUSION	46
BIBLIOGRAPHIE	Error! Bookmark not defined.

SIGLES ET ACRONYMES

AGEOS	Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
APV-FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire (VPA: Voluntary Partnership Agreement) sur l'Application des Règlements Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux (Forest Law Enforcement, Governance and Trade)
BOP	Budgétisation par Objectif des Programme
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CENAREST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CITES	Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'extinction / Convention on International Trade of Endangered Species
CTSP	CITES Tree Species Programme
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGF	Direction Générale des Forêts
DGFAP	Direction Générale la Faune et des Aires Protégées
DGIB	Direction Générale de l'Industrie du Bois
EU / UE	European Union / Union Européenne
FDD	Fonds du Développement Durable
FDD	Fonds du Développement Durable
FFN	Fonds Forestier Nationale
GEF	Gestion des Ecosystèmes Forestiers / Global Environment Facility
IPHAMETRA	Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle
IRAF	Institut de Recherche en Agronomie Forestière
IRET	Institut de Recherche en Ecologie Tropicale
IRSH	Institut de Recherche en Sciences Humaines
IRT	Institut de Recherche Technologiques
MDP	Mécanismes de Développement Propre
MINEF	Ministère des Eaux et Forets
NDF	Non-Detriment Findings
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisations (Associations) de la Société Civile
PIB	Produit Intérieur Brut
POGV	Plan Opérationnel Gabon Vert
PSE	Paiements des Services Écosystémiques (Environnementaux)
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation (Réduction des Emissions (de CO2) liées à (provenant de) la Déforestation et à la Dégradation des forêts)
ROSCEVAC	Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale
TDR	Termes de Références
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	World Wildlife Fund

CHAPITRE I : INTRODUCTION

Résumé exécutif

La nécessité de conserver et de gérer de manière durable les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) n'est plus à démontrer du point de vue national au regard des menaces telles que l'exploitation illégale qui affecte la disponibilité de cette ressource dans son milieu naturel. Au problème d'exploitation illégale s'ajoute la faiblesse des cadres institutionnels, légaux et réglementaires qui ne militent pas nécessairement en faveur de la gestion durable de cette essence au Gabon. L'importante demande de cette essence sur les marchés européens et asiatiques a conduit à son exploitation illégale. C'est la raison pour laquelle, cette essence est considérée comme vulnérable et inscrite sur la liste rouge de la CITES. Pour pallier au problème ci-dessus, le projet, «**Assessing the ecological dynamique, conservation status and trade traceability of Kevazingo (*Guibourtia sp*) timber species as first step for making Non-Detriment Findings (NDF) in Gabon**» (projet Kévazingo), financé par le Secrétariat de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (et sous l'Autorité des Nations Unies), représente une opportunité inouïe pour répondre à l'ensemble des contraintes mentionnées précédemment.

La présente stratégie représentant ainsi un des livrables de ce projet est constituée des différents axes stratégiques et objectifs opérationnels qui visent à promouvoir la recherche scientifique en vue d'améliorer le cadre de gouvernance (politique, institutionnel, légal et réglementaires, programmatique et opérationnel) de gestion des essences précieuses de *Guibourtia sp* (Kévazingo). L'amélioration de ce cadre de gouvernance est attestée par le diagnostic exhaustif établi, les différents champs analysés, la justesse de la problématique analysée et discutée, et la cohérence des actions, des cibles et indicateurs clairement identifiés constituant ainsi le fondement de ce document de stratégie nationale. Toutefois, le succès véritable de la mise en œuvre de cette stratégie nationale demeure dans une ferme volonté politique des plus hautes autorités du pays de s'approprier ledit document pour sa mise en œuvre cohérente et concertée, et ce dans un environnement institutionnel et réglementaire approprié.

INTRODUCTION

1.1. Contexte et problématique

Le Gabon, pays d'Afrique centrale a une superficie de 267 667 km², et est limité au nord par le Cameroun, au nord-ouest par la Guinée-Équatoriale, au sud-est par le Congo Brazzaville et à l'ouest par l'océan atlantique (De Wasseige et al., 2014). Cette position géographique, conférant au pays un climat de type équatorial, chaud et humide, est favorable au développement d'une forêt dense et sempervirente qui couvre environ 80 % du territoire national. La forêt dense et humide du Gabon comprend 20,9 des 26 millions d'hectares que compte le territoire gabonais, avec une surface exploitable estimée à 18 millions d'hectares (Keenan et al., 2015). Cette forêt gabonaise, dotée d'une diversité d'espèces forestières dont à peu près 400 espèces actuellement identifiées avec environ une soixantaine d'essences, présenterait un intérêt commercial marqué avec l'Okoumé (*Okoumea klaineana*) comme essence fortement exploitée suivi de l'Ozigo (*Dacryodes buettneri*). L'Okoumé, connue comme une essence emblématique de la forêt gabonaise, représente à elle seule 40% des flux d'exportation de bois du Gabon (Kombila-Mouloungui, 2019). Toutefois, le potentiel des essences commerciales gabonaises est fortement exploité, et mérite une protection dans une large mesure, particulièrement à cause du phénomène d'exploitation illégale de ces essences.

A cet effet, les plus hautes autorités de ce pays ont consenti des énormes efforts afin de pérenniser l'exploitation et la commercialisation de ces essences forestières en mettant en place un cadre politique, institutionnel, et juridique (légal et réglementaire) pour leur gestion durable (Gambotti, 2014, Kombila-Mouloungui, 2019). Du point de vue du cadre politique, le Gabon s'est orienté vers la mise en place du « *Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) : Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-2016* » (depuis 2009) dont l'objectif principal est d'assurer, vers l'horizon 2025, un développement durable et une prospérité partagée pour tous. Le PSGE est construit autour de quatre piliers de croissance dont le *Gabon des Services* (développement du tourisme d'affaire et l'écotourisme), le *Gabon Bleu* (développement des parcs marins et ressources halieutiques), le *Gabon Industriel* (développement des secteurs porteurs de richesse pour l'économie) et le *Gabon Vert*. Ce dernier pilier a pour objectif le développement et la valorisation des richesses du sol gabonais, particulièrement son patrimoine forestier et son exceptionnelle biodiversité. Un des trois objectifs stratégiques de ce pilier fondamental ambitionne particulièrement de « *gérer durablement la forêt gabonaise et de positionner le Gabon comme un leader mondial du bois tropical* ».

Du point de vue stratégique et opérationnel, l'opérationnalisation du pilier *Gabon Vert* passe par l'implémentation du Plan Opérationnel Gabon Vert (POGV) (Aki, 2018) Ce dernier décline l'approche et les projets prévus pour promouvoir et encadrer la gestion durable des ressources naturelles de manière générale, ainsi que la valorisation soutenue des écosystèmes forestiers gabonais et les ressources qu'elles procurent, dont le bois d'œuvre issu du secteur forêt. Ainsi, pour contribuer à cette gestion et valorisation durable des écosystèmes forestiers gabonais, un certain nombre de projets pertinents ont été identifiés, et sont en cours de mise en œuvre (ou déjà achevés) par les administrations gabonaises

compétentes. De manière pratique, l'opérationnalisation de la gestion et valorisation durable des écosystèmes forestiers se manifeste aussi par la signature et la ratification de nombreuses conventions dont les plus pertinentes sont :

- i) la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en 1992 ;
- ii) et la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction (CITES) en 1973 ;
- iii) la finalisation de la signature de l'Accord de Partenariat Volontaire sur l'Application des Règlementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux (APV-FLEGT) avec l'Union Européenne; cet accord proposant une série de mesures pour empêcher et combattre le commerce de bois récolté de manière illégale s'inscrit donc dans le cadre de lutte contre l'exploitation illégale des forêts et du commerce qui y est associé en s'assurant de l'identification des acteurs et de la traçabilité du bois et produits dérivés tout le long de la chaîne d'approvisionnement; dans le système de traçabilité mis en place, on permet de remonter à la souche et éventuellement à l'arbre identifié sur le permis; toutefois, il ne permet pas d'attester que les actes de gestion forestière ayant conduit à l'émission de ce permis sont conformes à la loi; en cas de non-respect des obligations, des sanctions sont prises par les organisations de contrôle, et ou des mesures correctives sont prise par les institutions compétentes.
- iv) l'engagement du pays dans le processus de certification des concessions forestières, et
- v) l'instauration de l'exploitation forestière sous-aménagement durable dans l'ensemble dans concessions forestières du pays.

Du point de vue institutionnel et technique, la gestion et valorisation durable des forêts et des écosystèmes associés est légalement sous la tutelle du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, et de ses départements techniques (Mbongo Mpassi, 2014). Parmi les départements techniques de ce Ministère figure la Direction Générale des Forêts (DGF) ayant pour mission de mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine des forêts et à ce titre, il est chargée, selon le Décret n°0291/PR/MEF du 18 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Eaux et Forêts :

- de préparer les lois d'orientation et de programmation du secteur des forêts ainsi que leurs textes d'application ;
- d'assurer la connaissance, la mise à disposition, la valorisation, la protection et la restauration du patrimoine forestier ;
- de proposer et suivre les directives générales concernant la gestion des ressources forestières ;
- d'élaborer, actualiser et mettre en œuvre un système de traçabilité des produits forestiers ;
- d'élaborer et mettre en œuvre le plan national des forêts, en collaboration avec les autres services compétents ;
- d'élaborer et mettre en œuvre les normes relatives à l'activité du secteur des forêts, en collaboration avec les autres services compétents ;
- d'initier toute mesure nécessaire à la protection des essences forestières ;

- de promouvoir les essences forestières peu ou pas connues ;
- de veiller à la mise en œuvre des conventions, accords et traités internationaux signés et ratifiés par le Gabon en matière des forêts ;
- d'initier, suivre et coordonner l'exécution des programmes d'aide et de coopération internationale dans le secteur des forêts ;
- d'apporter l'appui nécessaire et participer au développement des programmes de recherche appliquée du secteur des forêts ;
- de capitaliser les résultats issus de la recherche appliquée en matière de protection, de gestion et d'exploitation des forêts, menée par des organismes ou des instituts de recherche ;
- de coordonner la participation harmonieuse de l'ensemble des autres acteurs privés, publics et parapublics impliqués dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique publique en matière des forêts ;
- de s'assurer du renforcement des capacités et de la modernisation du secteur forêts ;
- d'assurer la supervision et la coordination des activités de l'ensemble des services placés sous son autorité ;
- de proposer toute mesure relative à l'organisation générale ou locale de ses services, notamment en ce qui concerne les engagements, les affectations, les mutations et les avancements du personnel ;
- d'étudier et élaborer, en collaboration avec la Direction Centrale des Ressources Humaines, les projets de réformes et proposer toute mesure propre à améliorer le cadre de travail et de vie du personnel ;
- de gérer l'ensemble des équipements, du matériel et du patrimoine immobilier de ses services ;
- de centraliser, arrêter et défendre les projets de budget élaborés par les services techniques de la Direction Générale des Forêts ;
- d'élaborer le programme de travail annuel ;
- de préparer le budget annuel, en collaboration avec les directions et veiller à la bonne gestion des crédits ;
- de rédiger le rapport annuel de l'ensemble des activités exécutées par la Direction Générale des Forêts (Article 36 du décret n°0291/PR/MEF du 18 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Eaux et Forêts).

Selon l'article 38 issue de même décret, la Direction Générale des Forêts comprend les Directions techniques et les Services d'appui ci-après :

- la Direction du Développement des Forêts ;
- la Direction des Forêts Communautaires ;
- la Direction des Etudes, de la Programmation et de la Communication ;
- les Directions Provinciales ;
- le Service du Personnel et des Affaires Administratives ;
- le Service Financier et Comptable.

Dans le passé, le pays s'était engagé dans des programmes de reboisement, notamment dans la province de l'Estuaire avec un accent particulier sur l'essence emblématique « l'Okoumé » (Mabika, 2003, Makanga, 2011). Toutefois, les autres essences (de variétés différentes) et d'importance commerciale n'ont pas bénéficié de ce type d'initiatives. C'est le cas des essences d'Ozigo et de Kevazingo encore connu sous le nom de *Guibourtia sp* (G.

tessmannii, *G. demeusei*, *G. pellegriniana*). Les espèces de *Guibourtia* (Fabaceae, Detarioideae) sont de grands arbres atteignant plus de 40 m de hauteur répartis les forêts tropicales humides du Cameroun au Gabon (Doumenge, 1998, Doucet, 2003); leurs graines sont entourées d'un arille rouge, une caractéristique typique des graines principalement dispersés par les primates et les grands oiseaux. Deux (*G. tessmannii* et *G. demeusei*) de ces trois espèces d'arbres de *Guibourtia* présentes au Gabon sont largement connues pour leur utilisation comme bois d'œuvre.

Les informations disponibles montrent que les espèces de *Guibourtia sp* (*Kévazingo*) faisant l'objet d'un fort usage au niveau national sont caractérisées par une forte demande au niveau des marchés internationaux (asiatiques et européens). De cette demande résulte une exploitation et commercialisation non-contrôlée qui a emmené les plus hautes autorités du Gabon à porter cette essence sur la liste rouge de la CITES étant donné qu'elle est considérée comme une espèce en danger d'extinction. Pour cela, cette essence doit bénéficier d'une protection particulière en vue de leur conservation, et la pérennisation de l'exploitation, la transformation, la traçabilité et la gestion de ces espèces au Gabon.

Du point de vue technique et en matière de conservation et la valorisation de la biodiversité, cette mission est assurée par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), et ce selon le texte de loi n°003/2007 du 27 août 2007, relative aux parcs nationaux. A son actif, cette agence a contribué à la création d'un réseau de 13 parcs nationaux couvrant environ 11 % du territoire Gabonais. Ces aires de conservation, dans lesquelles toute exploitation forestière est interdite, représente une réserve importante de biodiversité animale et végétale. En lien avec la biodiversité végétale, de nombreuses essences forestières comme celles de *Guibourtia sp* (*Kévazingo*) (actuellement très prisées par les marchés européens et asiatiques) font l'objet d'une protection strict au sein de ces espaces de conservation.

Du point de vue technique et en lien avec d'autres domaines de recherche liés ou non directement à la conservation et la valorisation de la biodiversité, les cinq (5) instituts du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST), tels que l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET), l'Institut de Recherches Agronomiques et Forestières (IRAF), l'Institut de Recherches Technologiques (IRT), l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) et l'Institut de Pharmacopée et de Médecine Traditionnelle (IPHAMETRA), et ce selon leur expertise, jouent un rôle non négligeable dans l'avancée la recherche au Gabon (Hombahiya, 2015).

Dans l'accomplissement des missions de l'ANPN et du CENAREST, les ONG de conservation (WWF, WCS, etc.), et les Organisations de la Société Civile (OSC) (Brainforest, etc.) jouent un rôle indéniable dans la recherche et la conservation de la biodiversité (Dumoulin et Rodary, 2005), d'une part, et d'autre part comme lanceurs d'alertes (Villain, 2019), notamment en cas de constat avéré de violation des conventions signées par les plus hautes autorités du pays, telles que la CITES. Toutefois, il n'existe pas de programme de recherche sur les essences considérées comme vulnérable et inscrites sur la Liste Rouge de la CITES. C'est le cas des essences de *Guibourtia sp* (*Kévazingo*). Cette essence, très prisée sur les marchés tropicaux fait l'objet d'une exploitation et un commerce non-contrôle récemment.

Du point de vue juridique (légal et réglementaire) et en lien avec le secteur forêt spécifiquement, la loi n°16/01 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République Gabonaise encadre l'exploitation, l'aménagement, la transformation, la commercialisation et l'exportation du bois d'œuvre de manière générale (incluant les essences de Kévazingo en particulier). Quant à la loi n°003/2007 du 27 août relative aux Parcs Nationaux, elle contrôle/régule, entre autres, l'accès, l'usage et la conservation de la biodiversité dans les aires de conservation. Enfin, du point de vue réglementaire, de nombreux textes juridiques ont été élaborés pour encadrer l'exploitation, l'aménagement, la transformation, la commercialisation et l'exportation des ressources forestières de manière générale et des essences de Bubinga/Kévazingo en particulier (Normand, 1934, Tosso et al., 2018). Cette essence, très prisée sur les marchés tropicaux fait l'objet d'une exploitation et un commerce non-contrôle. En vue d'une part de pallier cette exploitation et commerce non-contrôlé, les plus hautes autorités du pays ont pris en 2010, un décret interdisant formellement l'exportation du bois sans transformation locale préalable, et ce en vue de stimuler le développement d'une industrie de transformation locale du bois d'œuvre, d'autre part (Kombila-Mouloungui, 2019).

1.1.1. Contraintes identifiées

De manière générale, la gestion durable des ressources forestières et celles des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier sont impactées par de nombreuses contraintes (Doucet, 2003, Dyana Ndiade et al., 2010), notamment du point de vue: *i) politique, ii) institutionnel, iii) juridique (légal et réglementaire), iv) renforcement de capacité, v) recherche-développement, vi) outils et procédures de communication, de sensibilisation et d'information, et vii) la recherche de financements innovants*. L'ensemble de ces contraintes sera détaillé dans les sections suivantes. (Pour plus de détails voir le lien en rapport avec la proposition d'amendement de l'Annexe I ou II pour la CoP16 de la CITES : [GA *Guibourtia pellegriniana* and *Guibourtia demusei*.pdf\(cites.org.\)](#))

Pour surmonter certaines de ces contraintes, et s'inscrire dans la vision du développement durable dans laquelle le Gabon s'est engagé à travers l'opérationnalisation d'un des quatre (4) programmes « Connaissance et Préservation des Ressources Naturelles » du Gabon Vert, le projet « ***Assessing the ecological dynamique, conservation status and trade traceability of Kévazingo (*Guibourtia sp*) timber species as first step for making Non-Detriment Findings (NDF) in Gabon*** » (projet Kévazingo), financé par le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (en anglais, *Convention on International Trade of Endangered Species*, CITES), qui est sous l'Autorité des Nations Unies, représente une opportunité inouïe pour répondre à ces contraintes. Ce projet a pour objectif général de « *comprendre la dynamique écologique, le statut de conservation, l'exploitation, la transformation, la traçabilité et la gestion de l'espèce *Guibourtia sp* (Kévazingo) en vue de la production d'un document relatif à « l'Avis de Commerce Non Préjudiciable sur cette espèce au Gabon »* ». L'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) est l'Institution de mise en œuvre au Gabon. Cet institut travaille avec les partenaires techniques nationaux tels que la DGF (du ministère des Eaux et Forêts, et le Point Focal Biodiversité-CITES) et l'ANPN via la cellule scientifique CITES.

En effet, le projet a pour sites pilotes, les espaces contenus dans les parcs nationaux (A & B) et pour stations opérationnelles les deux (2) stations de recherche de l'IRET (Ipassa près de Makokou, dans l'Ogooué Ivindo, et Doussala, dans la Nyanga). Ces deux stations abriteront les expériences de manipulation pour la compréhension de la dynamique écologique de l'espèce (production, prédation, dispersion, germination des graines et croissance) sous l'influence des facteurs biotiques et abiotiques d'une part, et pour améliorer les connaissances sur l'indentification morphologique et la distribution des espèces de *Guibourtia sp* à l'échelle nationale, et l'état actuel de la population de ces espèces au Gabon (recrutement), d'autre part. En d'autres termes, cette étude permettra de lever les confusions qui existent sur l'identification de ces essences par certains opérateurs économiques du secteur bois, la communauté scientifique, et sur le terrain. Les techniques d'ADN seront ainsi d'un apport crucial, et ce si les financements le permettent.

Enfin, la conduite de cette étude nécessite aussi la rédaction d'un document de planification stratégique pour la gestion durable des essences commerciales de *Guibourtia sp* (Kévazingo) au Gabon, suivi d'un plan d'actions budgétisé de mise en œuvre. Les axes stratégiques, objectifs opérationnels et actions de cette stratégie seront décrits plus tard.

1.1.2. Structure du document de stratégie

Le présent document de stratégie est constitué comme suit: Un contexte et une problématique qui présente l'importance de la ressources forestière de manière générale et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) de manière particulière, sa contribution à l'économie du pays d'une part, et d'autre part les problèmes dont fait face le secteur forestier en termes de gestion non-durable et de problème d'exploitation illégale de bois d'œuvre, mettant ainsi en mal les efforts consentis par les plus hautes autorités du pays jusqu'à ce jours. Deuxièmement, ce document présente de manière exhaustive l'ensemble des contraintes affectant le processus de gestion durable des ressources forestières en général, et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulièrement. Troisièmement, ce document contribue aussi à détailler la vision globale de la stratégie, les principes de base, l'objectif global et l'objectif de développement et opérationnels, et les axes stratégiques scindés en objectifs opérationnels et résultats à atteindre. Quatrièmement, le document s'appesanti à présenter non seulement une matrice du plan d'actions détaillé de la stratégie dans laquelle sont identifiées les activités (et indicateurs objectivement vérifiables) à réaliser pour l'atteinte de l'objectif de la stratégie mais aussi une estimation de budget nécessaire pour la mise en œuvre de cette stratégie pour une période de trois (3) années. Enfin, ce document se termine par la présentation d'un cadre de pilotage, de suivi et de mise en œuvre de la stratégie de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) au Gabon.

1.2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie repose sur plusieurs outils et est similaire à celle utilisée pour collecter des données en rapport avec la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Diversité Biologique du Gabon (Direction Générale de l'Environnement, 1999). Elle se base donc sur : i) la consultation de la littérature disponible via internet et les bibliothèques de la capitale Libreville, et ce sur les aspects de gestion durable des ressources forestières de manière générale, et des essences de *Guibourtia sp*

(Kévazingo) en particulier, ii) l'exploitation du document relatif à « L'état de Rapport sur l'Evaluation de l'Etat d'Avancement de la Recherche sur la Taxonomie, la Génétique, la Biologie, l'Ecologie et la Gouvernance des Ressources Forestières au Gabon: Cas des Espèces de Kévazingo (*Guibourtia tessmannii*, *Guibourtia pellegriniana* et *Guibourtia demeusei*), inscrites à l'Annexe 2 de la CITES », ledit document fait partie des livrables de cette étude, et ii) à recueillir les points de vue des acteurs clés ou des personnes ressources via des discussions individuelles.

1.2.1. Stratégie nationale de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) au Gabon

Pour l'implémentation de cette stratégie nationale de gestion durable des essences de Kévazingo au Gabon, il paraît utile de rappeler qu'un état de lieu exhaustif (voire un diagnostic) avait déjà été réalisé dans le document intitulé « L'état de Rapport sur l'Evaluation de l'Etat d'Avancement de la Recherche sur la Taxonomie, la Génétique, la Biologie, l'Ecologie et la Gouvernance des Ressources Forestières au Gabon: Cas des Espèces de Kévazingo (*Guibourtia tessmannii*, *Guibourtia pellegriniana* et *Guibourtia demeusei*), inscrites à l'Annexe 2 de la CITES ». De ce document de diagnostic, il ressort que les plus hautes autorités du pays se sont engagées dans la gestion durable des ressources forestières, vision qui est fortement inscrite dans les documents directeurs tels que: i) le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), particulièrement au niveau du pilier Gabon Vert qui oriente sa vision vers une meilleure connaissance et gestion durable des ressources naturelles de manière générale, ii) la mise en place des institutions de gestion et conservation des ressources naturelles (Départements techniques du MINEF, Instituts de Recherche, ONG de Conservation, etc., iii) la mise en place d'un cadre légal (en révision actuellement) et réglementaire en matière de gestion durable des ressources forestières, iv) la contribution des ressources budgétaires de l'Etat et la présence des mécanismes novateurs pour financer de manière pérenne la conservation et la gestion durable des ressources forestières. Ainsi, l'ensemble de ces initiatives traduit la volonté des plus hautes autorités du pays à s'engager dans le processus de gestion durable de ses ressources forestières, incluant les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo). En dépit de cette volonté manifeste, la conduite de l'ensemble de ces initiatives se heurte à des contraintes d'ordre variées comme le montre les tableaux ci-dessus.

Dans sa vision d'ici 2025, le Gabon s'est engagé à renforcer la gestion durable des ressources forestières de manière générale et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier tout en assurant leur durabilité à court, moyen et à long terme, au travers de la mise en place des cadres politique, institutionnel, légal et réglementaire adaptés et le désir de mettre en place des mesures de contrôle et de surveillance du processus de l'égalité et de certification forestière (Gambotti, 2014). Toutefois, la mise en place de ce processus nécessite des financements qui s'inscrivent dans le sens de la durabilité dans le temps et l'espace au Gabon.

1.2.2. Principes de base social, économique, et écologique

Les principes de base du point de vue social, économique, et écologique sont nombreux et incluent les points mentionnés ci-dessous :

- les ressources forestières de manière générale et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier représentent une composante majeure des ressources génétiques forestières, et doivent être inventoriés, maîtrisés et valorisés ;
- les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) contribuent à l'économie locale, à la sécurité alimentaire des populations locales. Elles présentent des enjeux socio-économiques non négligeables qui méritent d'être davantage valorisés et encadrés de manière participative ;
- l'exploitation des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) et leur aménagement doivent contribuer significativement à l'économie nationale (PIB) en produisant des richesses et de l'emploi, ainsi, le Gouvernement doit dans une certaine mesure intégrer une stratégie de développement de ces essences fortement exploitées dans la planification nationale comme priorité politique. C'est ce à quoi, ce projet tente d'y répondre ;
- l'État et les institutions compétentes doivent contribuer à renforcer les capacités techniques et opérationnelles des acteurs multisectoriels impliqués dans la gestion et la valorisation des essences de Kévazingo, et ce afin d'organiser et de capitaliser les potentialités du secteur forêt-environnement ;
- la mise en place de cadres politique, institutionnel, légale et réglementaire renforcé devrait contribuer à promouvoir la recherche en taxonomie, en botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), en génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), en biologie, en écologie, et à gérer durablement les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) au Gabon.

1.3. Objectif stratégique

L'objectif stratégique est de proposer des lignes directrices d'orientation basées sur le rapport diagnostic sur « L'état de Rapport sur l'Evaluation de l'Etat d'Avancement de la Recherche sur la Taxonomie, la Génétique, la Biologie, l'Ecologie et la Gouvernance des Ressources Forestières au Gabon: Cas des Espèces de Kévazingo (*Guibourtia tessmannii*, *Guibourtia pellegriniana* et *Guibourtia demeusei*), inscrites à l'Annexe 2 de la CITES », d'une part, et sur le fait que les essences de Kévazingo font l'objet d'une exploitation et commercialisation illégale au Gabon, et ce pour stimuler des actions allant dans l'amélioration de la gouvernance du secteur forêt en général et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier, d'autre part.

1.3.1. Objectif général

L'objectif général de la stratégie nationale de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) est d'améliorer le cadre de gouvernance des ressources de ces essences dans le secteur forêt au Gabon tout en limitant sont exploitation illégale et promouvant sa gestion pérenne afin qu'elles continuent à contribuer de façon pérenne à l'économie du pays.

1.3.2. Objectif de développement

Les défis auxquels le développement de cette stratégie et plan d'actions de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) fait face inclue le fait ces essences doivent continuer à contribuer à la création de richesses, et ce via une gouvernance améliorée du secteur des forêts au Gabon.

CHAPITRE II : AXES STRATÉGIQUES

2.1. Des choix stratégiques cohérents

Les axes stratégiques mettent en exergue les efforts qu'il faudrait déployer pour maximiser la mise en œuvre de la stratégie de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo). Cette section vise entre autres à identifier et à mettre en œuvre les approches globales de la durabilité des mesures de gestion de ces essences au Gabon. La mise en place de cette stratégie nationale est très importante pour assurer la durabilité de la gestion de ces essences considérées comme vulnérables car inscrites sur la **liste rouge** de la CITES. Quant à la durabilité des financements, elle sera assurée par le biais d'initiatives novatrices de financement durable. Pour ce faire, sept axes stratégiques ont été traduits en objectifs stratégiques à atteindre. L'idée retenue à travers cette démarche est de donner de la valeur aux différentes phases du processus de décision relative à a gestion durable de ces essences au Gabon.

2.1.1. Axes stratégiques du point de vue global

L'identification des axes stratégiques de cette stratégie se base sur un constat général fait et du contenu du rapport diagnostic mentionné plus haut. Ce dernier a révélé des acquits (la mise en place des cadres politique, institutionnel, légal et réglementaires) en matière de gestion durable des ressources forestières en général, et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier, la lutte contre l'exploitation illégale constituant un facteur de dégradation rapide des ressources naturelles, la mise en place du processus de traçabilité de la chaîne de bois d'œuvre (control d'un groupe de produits de bois à partir de la chaîne de production en passant communément par le transport, le stockage, le processus, lâ distribution et la vente, et l'engagement des plus hautes autorités du pays vers l'implémentation du processus de certification forestière d'ici 2025.

Toutefois, en dépit des engagements des plus hautes autorités du pays, les ressources forestières (particulièrement les essences de Kevazingo font face à une gestion non durable impactant ainsi négativement les efforts déjà consentis en matière d'aménagement durable des concessions forestières que l'administration forestière a déjà consenti.

La section suivante présente ainsi les domaines prioritaires sur lesquels devraient porter les actions de cette stratégie nationale, et ce afin de consolider et d'implémenter de manière efficace le processus de gestion durable des essences de Kevazingo au Gabon. Ainsi, en rapport avec la mise en œuvre effective de la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), le contrôle, la vérification, la traçabilité, le suivi-évaluation, et le *reporting* (respect de la légalité et du processus de certification), les six (6) axes stratégiques et objectifs spécifiques associés sont identifiés et détaillés dans la section ci-dessous :

Objectif stratégique 1 : Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Objectif spécifique 1.1: Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, la chaîne de traçabilité, de légalité, de certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert;

Objectif spécifique 1.2: Conduire des études variées (économétriques et fiscales) afin de montrer l'impact et la contribution potentielle de la Recherche scientifique pour le développement du pays en termes de Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

Objectif stratégique 2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Objectif spécifique 2.1. Faire une analyse approfondie et participative des cadres légaux (code forestier, lois sur les parcs nationaux, etc.) afin d'identifier des insuffisances en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de *Guibourtia sp* (Kévazingo)), de chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière de ces essences et de proposer des dispositions nouvelles à insérer dans lesdits textes légaux.

Objectif spécifique 2.1. Faire une analyse approfondie et participative des textes réglementaires afin d'identifier les manquements en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de *Guibourtia sp* (Kévazingo)), chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting, et de certification forestière de ces essences et de proposer des textes d'application pour combler ces manquements.

Objectif stratégique 3 : Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Objectif spécifique 3.1: Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités, et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) afin de proposer un cadre de renforcement des capacités techniques et opérationnelles

Objectif spécifique 3.2: Conduire une étude diagnostic et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans le respect du processus de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière afin de proposer un cadre de renforcement de capacités technique et opérationnel

Objectif stratégique 4 : Mettre en place des curricula, des programmes, et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo)

Objectif spécifique 4.1: Elaborer et mettre en place un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) orientée vers la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), le respect du processus et la certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting dudit processus

Objectif spécifique 4.2: Elaborer et mettre en place des curricula, des programmes, et projets de recherche scientifique dynamique, participatif et inclusif qui sont orientés vers la taxonomie, la botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, la génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), la biologie, l'écologie, la conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), le respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur

Objectif stratégique 5 : Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2

Objectif spécifique 5.1: Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre de l'efficacité du fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique identifiés dans l'objectif spécifique 4.2 afin de faire un diagnostic de la situation réelle

Objectif spécifique 5.2: Elaborer, actualiser (si possible) et mettre en œuvre une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information suivi d'un plan d'actions budgétisé en matière de recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 5.1

Objectif stratégique 6 : Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2

Objectif spécifique 6.1: Continuer à sécuriser les mécanismes traditionnels de financement de la recherche scientifique en matière de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de respect de la chaîne de traçabilité, de légalité et de certification forestière

Objectif spécifique 6.2: Mettre en place et opérationnaliser les mécanismes nouveaux ou novateurs de financements pour la recherche scientifique en matière de REDD+ (crédits/taxes carbone), mécanismes de développement propre (lutte contre les changements climatiques et ses effets), fonds, échanges dette-nature pour financer la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), le respect de la chaîne de traçabilité, la légalité et la mise en œuvre du processus de certification forestière.

2.1.2. Axes stratégiques détaillés

Axe stratégique 1 :

Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Un des aspects les plus importants de la gestion durable des ressources forestières (incluant les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de maîtrise de la chaîne de traçabilité (différentes procédures de marquage et d'enregistrement du bois d'œuvre et produits dérivés le long de la chaîne de production, de transformation et de distribution du bois jusqu'à l'export), de légalité, et de certification forestière est basé sur l'existence d'un cadre politique et institutionnel approprié de manière générale. Ce cadre permet d'asseoir le déploiement des activités de gestion durable de ces ressources via une structure de l'administration forestière ayant plus ou moins des capacités et compétences pour mener à bien les missions qui lui sont assignées dans une large mesure.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°1 : Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière	
2020		
<p>Objectif spécifique 1.1: Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, la chaîne de traçabilité, de légalité, de certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p>	
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pilier Gabon Vert, constitue un des quatre (4) piliers du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ; - l'objectif stratégique du Gabon vert est de « gérer durablement la forêt gabonaise et positionner le Gabon comme un leader mondial du bois tropical » ; - le Plan Opérationnel Gabon Vert est la voie d'implémentation du pilier Gabon vert visant notamment à promouvoir la Recherche- Développement comme outil indispensable de prise de décision en matière de gestion durable la forêt gabonaise ; - le plan opérationnel Gabon Vert souffre de l'absence d'un programme recherche scientifique en lien avec la gestion durable des ressources naturelles, du respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière ; 	<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Forêts (DGF) et la Direction Générale de l'Industrie du Bois (DGIB), Direction Générale la Faune et des Aires Protégées DGFAP) et Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. 	

<ul style="list-style-type: none"> - la recherche scientifique dans les domaines cités plus haut est peu dynamique et n'est pas alignée aux besoins des opérateurs économiques, et aux priorités du Gabon Vert ; - il y a absence de cadre de synergie et de concertations élargies à l'ensemble des acteurs du domaine pour la prise en compte des thèmes prioritaires et émergents en matière de la gestion durable des ressources naturelles, du respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière. 	<p>Résultats attendus : Un cadre organique inclusif de réflexion, de concertation élargie pour la mise en cohérence des missions et pratiques en lien avec la gestion durable des ressources naturelles, le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière est en place et opérationnel</p>
---	--

Propositions de mesures et/ou actions :
Créer un organe institutionnel inclusif de réflexion, de concertation élargie pour la mise en cohérence des missions et pratiques en lien avec la gestion durable des ressources naturelles (incluant les essences forestières (*Guibourtia sp* (Kévazingo)), le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière. En d'autres termes, c'est la mise en place d'un cadre institutionnel de concertation, de synergie et d'intervention multi acteurs dans les thématiques émergentes et prioritaires.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°1 : Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière	
2020		
<p>Objectif spécifique 1.2: Conduire des études variées (économétriques et fiscales) afin de montrer l'impact et la contribution potentielle de la Recherche scientifique pour le développement du pays en termes de Produit Intérieur Brut (PIB) du pays</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implémentation du pilier Gabon vert passant par le Plan Opérationnel Gabon Vert (POGV) vise à promouvoir la Recherche-Développement comme outil indispensable de la prise de décision en matière de gestion durable la forêt gabonaise ; - le POGV souffre de l'absence d'un programme recherche scientifique en lien avec la gestion durable des ressources naturelles, la légalité et la certification forestière ; - de nombreuses brevets sont déposés et des études conduites dans les domaines variés des eaux et forêts, de l'environnement, de la biodiversité, et de la recherche scientifique, technologique, de l'innovation. Cependant, les procédures ou mécanismes de génération des revenus via les outils économétriques et fiscaux mobilisables telles que les taxes, les redevances, les exonérations, les innovations, les technologies mises en place, les brevets d'inventions, etc.) issus de la recherche-Développement sont sous-exploités ; - les mécanismes d'affectation des revenus générés par la recherche au bénéfice du budget de l'État ne sont pas en place ou du moins ne fonctionnent pas de manière optimale et le niveau de recouvrement n'est pas encore défini de manière appropriée ; - les missions de la recherche scientifique dans son ensemble ne sont pas tout à fait alignées aux besoins des entreprises (cessionnaires forestiers par exemple) ; - le potentiel de la Recherche-Développement comme outil de contribution au PIB du pays est faiblement exploité. 	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de l'Economie, du Budget et des Comptes Publiques via la Direction Générale de l'Economie (DGE)</p> <p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nombreuses études sont conduites (technologies mises en place, brevets déposés, etc.) de manière éparses (pas alignées au besoin des opérateurs) et contribuent peu ou pas du tout au PIB du pays ; - les mécanismes d'affectation des revenus générés par la recherche au bénéfice du budget de l'État ne sont pas en place ou du moins ne fonctionnent pas de manière optimale et le niveau de recouvrement n'est pas encore défini de manière appropriée. 	
<p>Propositions de mesures et/ou actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - des études sont commanditées afin de montrer la contribution de la Recherche-Développement 		

(innovations, les technologies, les brevets issus des inventions, etc.) au PIB du pays ;

- à la suite des études orientées vers le développement et l'innovation technologique, des mécanismes (économétriques et fiscaux) d'affectation des revenus générés par les brevets issus des inventions, etc. doivent être mis en place et le niveau de recouvrement défini de manière appropriée.

Axe stratégique 2 :

Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Un des aspects les plus importants de la gestion durable des ressources forestières (et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier) est l'existence d'un cadre juridique (légal et réglementaire) dans le domaine de eaux et forêt, de l'environnement et des aires protégées de manière générale. En dépit de l'existence de ce cadre permettant d'asseoir le développement d'activités de gestion durable, de lutte contre l'exploitation illégale et de certification forestière, il y a de nombreuses lacunes qui affectent la mise en œuvre effective de ce cadre au niveau local.

Cadre de déploiement de la stratégie 2020	Objectif stratégique n°2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière	
<p>Objectif spécifique 2.1: Faire une analyse approfondie et participative des cadres légaux (code forestier, lois sur les parcs nationaux, et autres documents de politique forestière) afin d'identifier des insuffisances en termes de gestion durable des ressources forestières (incluant les essences vulnérables), de contrôle de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière et de proposer des dispositions nouvelles à insérer dans lesdits textes légaux</p>		<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le processus Accord de Partenariat Volontaire pour la Gouvernance, le Commerce et le renforcement de la Loi Forestière (APV-FLEGT) avec l'Union Européenne visant à lutter contre l'exploitation du bois et le commerce des produits transformés n'est pas encore finalisé depuis 2010 ; - la chaîne de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière en général et celle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) en particulier n'est pas optimale ; - le Code forestier, 2001, en pleine révision, prévoit des dispositions en matière la gestion durable des ressources forestières, de lutte contre l'illégalité, et de certification. Toutefois, il manque des textes d'application pour encadrer de manière efficace la chaîne de production, synchroniser son système interne de traçabilité avec la base, planifier sa gestion forestière, gérer les stocks et de renforcer les capacités de ses cadres et agents impliqués dans la chaîne de production ; - le processus de révision du code forestier constitue une opportunité d'intégrer les dispositions en rapport avec les outils et procédures de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting relatif au processus de légalité et de certification forestière ; - l'exploitation illégale du bois basée sur la prolifération des autorisations de récupération de bois dits « <i>abandonnés</i> », avec l'implication des agents des Eaux et forêts, des opérateurs économiques véreux en complicité avec les communautés 		<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre légal et réglementaires est renforcé avec des dispositions relatives à la chaîne de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur de contrôle de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière en générale et celle des essences de Kevazingo en particulier ;

<p>villageoises constitue un frein à la gestion durable et optimale des ressources forestières ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - loi sur les parcs nationaux, 2007, dans ses articles 50-21-52, prévoit la gestion durable des ressources naturelles (végétales) ; - il y a absence de plan directeur pour orienter la recherche scientifique vers le développement, l'innovation technologique, etc. en lien avec le secteur forêt-bois. 	<ul style="list-style-type: none"> - le plan directeur de la recherche scientifique orienté vers le développement, l'innovation, la technologie, etc. en lien avec le secteur forêt-bois n'est pas encore mis en place.
<p>Propositions de mesures et/ou actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des textes d'application en matière de gestion durable des essences de Kévazingo, de maîtrise de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière ; - élaborer des lignes directrices ou un plan directeur pour orienter la recherche scientifique vers le développement, l'innovation technologique, etc., et ce en lien avec le secteur forêt-bois. 	

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière	
2020		
<p>Objectif spécifique 2.2: Faire une analyse approfondie et participative des textes réglementaires en rapport avec les domaines des eaux et forêts et de la biodiversité afin d'identifier des insuffisances en termes de gestion durable des ressources forestières (incluant les essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)), de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière de ces essences afin de proposer des textes d'application plus adaptés.</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p> <p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus : Les textes d'application en matière de maîtrise de la chaîne de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière en général et celle des essences de Kévazingo sont élaborés</p>	
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Code forestier, 2001, en pleine révision, prévoit des dispositions en matière la gestion durable des ressources forestières, de lutte contre l'illégalité, de certification ; - il y a absence de textes d'application amélioré au regard de l'ampleur actuel du phénomène d'exploitation illégale des essences de Kévazingo en matière de maîtrise de la chaîne de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière ; - il y a une absence d'information ou texte d'application sur l'existence de système de traçabilité documentaire pour sécuriser les documents officiels, notamment en termes de transfert des données ou encore de fiabilité des contrôles ; - il y a aussi une absence d'information sur les outils ou technologie utilisés pour le control de la chaîne de traçabilité tels que le système des codes à barres et le système des transpondeurs ; - l'exploitation illégale du bois basée sur la prolifération des autorisations de récupération de bois dits « abandonnés », avec l'implication des agents des Eaux et forêts, des opérateurs économiques véreux en complicité avec les communautés villageoises constitue un frein au déploiement des efforts de gestion durable dans lesquels les plus hautes autorités du pays se sont engagées. 		
<p>Propositions de mesures et/ou actions Elaborer des textes d'application en matière de maîtrise de la chaîne de contrôle, de vérification, de traçabilité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière en général et celle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo).</p>		

Axe stratégique 3 :

Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

Pour la gestion durable, le contrôle de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification des ressources forestières en général, et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) en particulier, des institutions ont été mis en place par les plus hautes autorités du pays. Toutefois, les compétences et les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans ce processus sont faiblement renforcées.

Cadre de déploiement de la stratégie 2020	Objectif stratégique n°3 : Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière
Objectif spécifique 3.1: Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités, et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) afin de proposer un cadre de renforcement des capacités techniques et opérationnelles.	Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures : Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable
Constats : <ul style="list-style-type: none">- le secteur forêt-bois est sous la tutelle du Ministère des Eaux et Forêts, de l'Environnement, de la Mer, chargé du Plan Climat et d'Affectation des Terres » et comprend de nombreux départements techniques et opérationnels tels que (Direction Générale des Forêts et des Aires Protégées (DGFAP), Direction Générale des Forêts (DGF), Direction Générale des Industries (DGI)) qui sont engagés dans le secteur forêt-bois et espaces associés (aires protégées) ;- les départements techniques du ministère des Eaux et Forêts travaillent en collaboration avec l'ANPN (conservation et gestion durable), les instituts de recherche du CENAREST, l'AGEOS (observation géospatiale des forêts), Organismes de conservation (WCS, WWF, etc.), et Organisation de la Société Civil (OSC) tels que Brain Forest, Croissance Saine Environnement, ROSECVAC, etc.); en revanche, il y a absence d'un cadre de concertation multi acteurs dynamiques et intersectoriel (forêt-bois-environnement-recherche-biodiversité);- Il y a existence d'un Point Focal CITES (à la DGFAP) et Biodiversité (à la DGE) au Ministère des Eaux et Forêts ;- les acteurs ou institutions engagées dans les secteurs forêt-bois-& recherche-biodiversité travaillent en vase clos, avec peu de concertation et coopération ;- il y a l'existence d'un Ministère en charge de la recherche scientifique et technologique comprenant une direction générale de la recherche scientifique et des instituts de recherche qui sont au nombre de cinq (5) dont l'Institut de Recherche en Ecologie Tropicale (IRET) ;- Il y a existence d'un personnel pléthorique au sein de l'ensemble des institutions engagées dans le secteur forêt-bois et recherche et le personnel de ces institutions est soit mal formés ou pas utilisé de manière efficiente ;- -Il manque des compétences techniques et pointues en matière de gestion (moderne et traditionnelle) durable des essences de Kévazingo en particulier ;- Il y a absence d'un cadre de formation orienté spécifiquement sur les besoins des opérateurs économiques au regard du manque criard de	Acteurs : <ul style="list-style-type: none">- Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP) et Point Focal CITES ;- Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),- IRET/CENAREST ;- les Ministères sectoriels impliqués. Résultats attendus : Un cadre renouvelé de mise en œuvre des missions et de renforcement des compétences techniques et opérationnelles des acteurs engagés dans la gestion durable des essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), et aligné aux besoins des opérateurs économiques du secteur forêt-bois st en place

plan directeur de formation et de renforcement de capacité des acteurs aligné aux besoins des opérateurs économiques du secteur forêt-bois.

Propositions de mesures et/ou actions

Elaborer un cadre renouvelé de mise en œuvre des missions et de renforcement des compétences techniques et opérationnelles des acteurs engagés dans la gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), et aligné aux besoins des opérateurs économiques du secteur forêt-bois.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°3 :
2020	Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière
<p>Objectif spécifique 3.2: Conduire une étude diagnostic et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans le respect du processus de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière afin de proposer un cadre de renforcement de capacités technique et opérationnelles.</p> <p>Constats : En plus des éléments de constat identifiés dans l'objectif spécifique 3.2, il faut ajouter les éléments de diagnostic suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il y a absence d'un atlas sur les essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon ; - il y a absence de Plans nationaux d'actions des espèces menacées et vulnérables ; - il y a absence de dispositifs consolidés de suivi et de lutte contre les espèces menacées et vulnérables ; - il y a eu une réactualisation, diffusion des listes rouges essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) mais la tenue régulière de cette réactualisation est nécessaire ; - il y a absence d'une évaluation de l'état de conservation essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon ; - il y a absence de renforcement des mesures d'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et de la réglementation sur la chasse au Gabon ; - il y a une absence des institutions ayant des missions clairement définies dont les programme et projets de recherche-développement sont orientés vers la connaissance et la maîtrise de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière de manière générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) en particulier ; - il manque des compétences techniques accrue dans la connaissance et la maîtrise de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière de manière générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) en particulier. 	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p> <p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus : Un cadre renouvelé de mise en œuvre des missions et de renforcement des compétences techniques et opérationnelles des acteurs engagés dans la connaissance et la maîtrise de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière de manière générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) en particulier, et aligné aux besoins des opérateurs économiques du secteur forêt-bois st en place</p>
<p>Propositions de mesures et/ou actions Elaborer un cadre renouvelé de mise en œuvre des missions et de renforcement des compétences techniques et opérationnelles des acteurs engagés dans la connaissance et la maîtrise de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière de manière générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) en particulier, et aligné aux besoins des opérateurs économiques du secteur forêt-bois st en place</p>	

Axe stratégique 4 :

Mettre en place des programmes et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de

certification forestière des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo)

Dans cette composante, de nombreux programmes et des projets de recherche scientifique existent en matière de gestion de la biodiversité et des ressources du secteur forêt-bois. Toutefois, il y a une absence criarde de cadre de recherche holistique dans les domaines de la taxonomie, la botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, la génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), la biologie, l'écologie, la conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo). De plus, les programmes et projets en cours ne tendent pas souvent à répondre à la commande spécifique des opérateurs économiques (concessionnaires forestiers, etc), notamment en termes de gestion durable des ressources forestières et de respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur pour le bois transformés en général et des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), en particulier. Cette situation s'explique entres autres par le manque de cadre participatif et inclusif mettant en action tous les acteurs cibles.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°4 : Mettre en place des curricula, des programmes, et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaine de traçabilité, de légalité, et de certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)	
2020		
<p>Objectif spécifique 4.1: Elaborer et mettre en place un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) orientée vers la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting dudit processus</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p>	
<p>Acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de nombreuses études et les résultats existent pour attester la dynamique de la recherche scientifique ; malgré cela, il existe peu ou pas du tout de programmes et de projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois, donc répondant à la commande publique ; - il y a absence d'une structure participative et inclusive pour la promotion des résultats de la recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au niveau local ; - il y a encore absence d'une structure participative et inclusive pour la promotion des résultats de la recherche scientifique en matière de respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting sur le déploiement de la chaine d'activités sur les essences de Kévazingo au niveau local ; - le conseil d'orientation de la recherche forestière existant n'est pas dynamique pour orienter les missions de la recherche vers la Recherche-Développement, technologique-innovation, etc. ; - il existe peu de valorisation des résultats de la recherche au niveau national comparé à l'international en matière de gestion durable des ressources forestières de manière générale ; - il y a absence d'un document de stratégie et plan d'actions pour orienter la recherche afin de répondre à la commande publique ; 	<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) est disponible pour orienter les programmes et projets vers la gestion durable des essences de Kévazingo est en place ; - un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique pour le développement du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting sur le déploiement de la chaine d'activités sur les essences de Kévazingo au 	

- dans son ensemble, le secteur de la Recherche-Développement est sous-financé par rapport aux autres secteurs économiques dits productifs.	niveau local.
Propositions de mesures et/ou actions	
<ul style="list-style-type: none"> - élaborer un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc.) est disponible pour orienter les programmes et projets vers la gestion durable des essences de Kévazingo est en place ; - élaborer aussi un autre cadre participatif et inclusif de recherche scientifique pour le développement du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting sur le déploiement de la chaîne d'activités sur les essences de Kévazingo au niveau local. 	

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°4 : Mettre en place des curricula, des programmes, et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)
2020	
<p>Objectif spécifique 4.2: Elaborer et mettre en place des curricula, des programmes, et projets de recherche scientifique dynamique, participatif et inclusif qui sont orientés vers la taxonomie, la botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, la génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), la biologie, l'écologie, la conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur.</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'affectation des Terres, et du suivi des Objectifs de Développement Durable</p> <p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP), Point Focal CITES ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - IRET/CENAREST ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus : Des curricula et de programmes recherche scientifique en lien avec la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) et le respect du processus de certification, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur sont mis en place et opérationnel.</p>
<p>Acquis : En plus du constat fait dans le cas de l'objectif stratégique 4.1, il y a aussi des éléments de constat suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il existe de nombreux établissements supérieurs mais peu ou pas du tout de curricula, et de programmes recherche scientifique conduits sont orientés vers les études de taxonomie, de botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, de génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), de biologie-écologie forestière, de conservation et gestion moderne et traditionnelle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur. 	
Propositions de mesures et/ou actions	
Elaborer des curricula, des programmes, et projets participatifs et inclusifs recherche scientifique en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) et de respect du processus de certification, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur sont mis en place et opérationnel.	

Axe stratégique 5 :

Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2

Cet axe stratégique vise à améliorer la visibilité de l'action public (communication, sensibilisation, et vulgarisation de l'information) relative au déploiement de la recherche scientifique en matière de taxonomie, de botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire des ressources forestières, de génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), de biologie, d'écologie, de conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°5 : Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2	
2020		
<p>Objectif spécifique 5.1: Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre de l'efficacité du fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique identifié dans l'objectif spécifique 4.2 afin de faire un diagnostic de la situation réelle.</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat</p>	
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il existe de nombreuses plateformes d'information, des outils, procédures, et supports de communication, de marketing et de vulgarisation des résultats de recherche existent. Cependant, ces outils et procédures sont peu ou pas du tout exploités ; - les cadres formels portant opérationnalisation de Partenariats Public Privé (PPP) relatifs à la gestion des ressources forestière, au respect de la légalité et de la certification sont inexistant. Ceci entrave la signature des conventions des PPP relatives au domaine de la Recherche-Développement ; - les manuels de procédures et d'analyse des performances des acteurs engagés dans les domaines de la recherche (taxonomie, de botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire des ressources forestières, de génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), de biologie, d'écologie, de conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur); - tous les leviers techniques des institutions forestières et autres directions opérationnelles sont inactifs. Cette situation ne permet de déployer toutes les compétences nécessaires à la diffusion d'information, à la communication et la sensibilisation dans les différents domaines de la recherche scientifique sur les essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) ; - il y a aussi une absence de site internet fonctionnel au sein de nombreuses institutions recherche, forestières, etc. et lorsqu'il en existe, il y a absence d'interconnexion entre les différents départements en interne et externe ; - la quasi-majorité des institutions techniques engagés dans le secteur forêt-environnement ne possède pas de stratégie ni d'outils de communication et de promotion des opportunités de financement et de vulgarisation de l'avancée de la recherche dans les différents secteurs de la forêt-environnement. 	<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre de fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique est amélioré ; - des cadres de PPP spécifiques sont élaborés ; - les plateformes d'information, des outils et procédures de communication et de sensibilisation sont élaborées 	

Propositions de mesures et/ou actions

- élaborer un cadre de fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique est amélioré ;
- élaborer des projets de PPP spécifiques aux acteurs cibles ;
- élaborer des options de mise en œuvre des plateformes d'information, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de recherche scientifique

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°5 : Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2	
2020		
Objectif spécifique 5.2: Elaborer, actualiser (si possible) et mettre en œuvre une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information suivi d'un plan d'actions budgétisé en matière de recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 5.1.	Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures : Responsable : Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat	
Constats : En plus du constat fait au niveau de l'objectif spécifique 5.2, il y a aussi : <ul style="list-style-type: none"> - les cellules communication de l'administration forestière (et autres institutions), de la recherche scientifique (IRET/CENAREST) et de l'ANPN sont peu ou pas du tout proactive à diffuser les informations en lien avec les avancées de la recherche scientifique sur les essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) dans les domaines ou thématiques émergentes ; - au sein de ces différentes institutions cibles (IRET/CENAREST, ANPN, & administration forestière), il y a absence d'une stratégie de communication, de marketing et de vulgarisation des résultats de recherche et de plan d'actions de mise en œuvre ; - l'élaboration de cette stratégie nationale doit être accompagnée : <ul style="list-style-type: none"> • d'un document de mobilisation des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour financer de manière durable stratégie. • des séances de plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières ; • de la formation des acteurs cibles au processus de collecte, analyse et vulgarisation de l'information et de mobilisation des ressources financières. 	Acteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP ; - IRET/CENAREST ; - Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ; - les Ministères sectoriels impliqués. Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> - une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique sur des thématiques émergentes est disponible, planifiée et budgétisée ; - un document relatif à la mobilisation des ressources financières pour financer de manière durable ladite stratégie est élaboré et disponible ; - les acteurs sont formés et les compétences de ces acteurs sont renforcées en matière de mobilisation des ressources 	
Propositions de mesures et/ou actions <ul style="list-style-type: none"> - élaborer une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique sur des thématiques émergentes est disponible, planifiée et budgétisée ; - élaborer document relatif à la mobilisation des ressources financières pour financer la recherche scientifique sur des thématiques émergentes ; - former et renforcer les compétences des acteurs dans le processus de mobilisation des ressources. 		

Axe stratégique 6 :

Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2

Cet axe stratégique, basé sur le financement traditionnel de la recherche scientifique, est soutenu, d'une part, par un cadre institutionnel, légal et réglementaire, construit autour de la Loi de Finances. Cette Loi, votée chaque année, est issue des allocations budgétaires de l'Etat pour financer l'action public en termes de recherche scientifique pour la connaissance et l'amélioration de la gestion durable des ressources dans les domaines et eaux et forêts, de la lutte contre l'illégalité, et la conservation de la biodiversité dans les écosystèmes forestiers et espaces associés. Ce cadre approprié permet ainsi d'asseoir le développement d'activités de financement de l'action public via le Budget de l'Etat.

En plus des mécanismes de financements traditionnels, cet axe de recherche vise aussi à stimuler et promouvoir la recherche de financements innovants. Ce mécanisme visera donc à mobiliser d'importantes ressources financières additionnelles aux mécanismes traditionnels pour suppléer le financement traditionnel de l'action public, notamment par la mise à contribution des mécanismes innovants de financement tels que les Mécanismes de Développement Propre (MDP) par exemple.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°6 : Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2	
2020		
<p>Objectif spécifique 6.1 : Continuer à sécuriser les mécanismes traditionnels de financement de la recherche scientifique en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de respect de la chaîne de traçabilité, de légalité et de certification forestière.</p>	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'Affectation des Terres et du Suivi des ODD ; - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP) 	
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Code forestier de 2001, en pleine révision, prévoit des dispositions en matière la gestion durable des ressources forestières, de lutte contre l'illégalité, de certification, et de mécanisme de financement, et de mécanismes traditionnels de financement de la conservation ; - loi sur les parcs nationaux de 2007 présente des dispositions relatives à la gestion durable des ressources naturelles (végétales), et de mécanismes traditionnels de financement de la conservation ; - la Budgétisation par Objectif des Programme (BOP) est le processus de rationalisation du budget de l'Etat qui est adopté pour financer les actions publiques ; - le Fonds Forestier Nationale (FFN) mis en place pour le financement du développement durable du secteur forêt-bois a été récemment supprimé car jugé non-efficace ; - le Fonds du Développement Durable (FDD) mis en place pour le financement durable de la conservation sont peu ou pas du tout opérationnel ; - les allocations budgétaires nationales dont bénéficie la recherche scientifique (CENAREST) et la conservation de la biodiversité (ANPN) sont insuffisantes, et ne contribuent qu'à payer les salaires du personnel, reléguant ainsi au second plan les activités fondamentales de recherche-développement et de conservation desdites institutions ; - les financements de la recherche scientifique et de conservation de la biodiversité sont fortement affectés par les crises internationales et dépendent largement des financements extérieurs, non pérennes car répondant à des cycles de projet limités dans le temps ; - des cadres formels portant opérationnalisation de Partenariats Public Privé relatifs au financement de la recherche et de la conservation et la gestion de la biodiversité des aires protégées sont quasi- inexistantes ; 	<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IRET/CENAREST ; - ANPN ; - Opérateurs privés ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus : Le cadre formel d'allocation budgétaires de l'Etat au profit de la recherche scientifique pour la conservation et la gestion des ressources forestières en générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) est sécurisé en identifiant et maintenant les moyens, les niveaux et les modalités d'affectation des</p>	

- la sécurisation des allocations budgétaires au profit de la recherche et de la conservation de la biodiversité est assurée via le produit des taxes ou prélèvements obligatoires, le produit des amendes et confiscations issus des différents secteurs économiques du pays.	ressources issues du budget de l'Etat.
--	--

<p>Propositions de mesures et/ou actions</p> <p>Adopter au profit de la recherche scientifique pour la conservation et la gestion des ressources forestières en générale et des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), une fiscalité forestière (verte) de type traditionnel en identifiant et maintenant les moyens dans la mesure du possible, les niveaux et les modalités d'affectation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les outils fiscaux mobilisables : taxes, redevances, exonérations, crédit d'impôt, aides directes... • le niveau de recouvrement peut varier du niveau national, régional, départemental à communal ; • l'affectation du produit de la taxe : au budget de l'État, à des comptes spéciaux, à des organismes publics ou privés, etc.

Cadre de déploiement de la stratégie	Objectif stratégique n°6 : Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2	
2020		
<p>Objectif spécifique 6.2: Mettre en place et opérationnaliser les mécanismes nouveaux ou novateurs de financements pour la recherche scientifique en matière de REDD+ (crédits/taxes carbone), mécanismes de développement propre (lutte contre les changements climatiques et ses effets), fonds, échanges dette-nature pour financer la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect de la chaîne de traçabilité, la légalité et la mise en œuvre du processus de certification forestière.</p> <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Code forestier, 2001, en pleine révision, prévoit des dispositions en matière de mécanisme innovants de financement (ex. taxe carbone, fonds fiduciaire, Paiement des Services Environnementaux (PSE), etc.). Toutefois, ces mécanismes innovants ne sont pas opérationnels ; - loi sur les parcs nationaux, 2007, dans ses articles 50-21-52, prévoit des dispositions en lien avec la mise en place de mécanismes innovants de financement durable de la conservation (ex. taxe carbone, fonds fiduciaire, fonds de la biodiversité, Paiement des Services Environnementaux (PSE), etc.). Toutefois, ces mécanismes innovants ne sont pas opérationnels ; - le Fonds (Fonds du Développement Durable (FDD)) mis en place pour le financement durable de la conservation sont peu ou pas du tout opérationnel ; - Les financements de la recherche et de la conservation des écosystèmes forestiers et espaces associés sont fortement dépendant des financements extérieurs, non pérennes car répondant à des cycles de projet limités dans le temps ; - les cadres formels portant opérationnalisation de Partenariats Public Privé relatifs au financement de la recherche et de la conservation et la gestion des aires protégées sont quasi- inexistantes ; - les compétences techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la recherche scientifique sur la gestion des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), la lutte contre l'illégalité et la promotion du processus de certification forestière sont faiblement mises à profit entravant ainsi le déploiement de toutes les compétences nécessaires. 	<p>Organisations impliquées dans l'opérationnalisation des mesures :</p> <p>Responsable : Ministère de l'Economie et des Comptes Publics (Direction Générale du Budget)</p> <p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Mer, chargé du Plan Climat, du Plan d'Affectation des Terres et du Suivi des ODD ; - Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées DGFAP -IRET/CENAREST ; - ANPN ; - Opérateurs privés ; - les Ministères sectoriels impliqués. <p>Résultats attendus : Un cadre adéquat et élargi de mise en œuvre des mécanismes de financement innovants (PPP, fiscalité verte/ taxes carbone, fonds fiduciaires et fondations, Paiements des Services Écosystémiques (PSE), échange dette-nature, etc.) est disponible pour le financement de la recherche scientifique en matière de conservation et gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)</p>	
<p>Propositions de mesures et/ou actions Elaborer et mettre en œuvre un cadre adéquat et élargi de mise en œuvre des mécanismes de financement</p>		

innovants (PPP, fiscalité verte/ taxes carbone, fonds fiduciaires et fondations, Paiements des Services Écosystémiques (PSE), échange dette-nature, etc.) pour le financement de la recherche scientifique en matière de conservation et gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo).

2.1.3. Cadre logique de la stratégie

	Résultats/ Repères	Niveau de difficulté	Indicateur d'effet et/ou d'impact Libellé	Responsable	Sources/ Moyens de vérificatio n	Risques / Hypothèses	Budget (FCFA)
Stratégie Nationale de Gestion Durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon							
Objectif stratégique n°1 : Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière							
Objectif spécifique 1.1 : Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, de la légalité, de la certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert							
1.1.1. Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, la chaîne de traçabilité, de légalité, de certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert	La gestion durable des ressources naturelles, de la légalité, de la certification forestière, et de la recherche scientifique est organisée et les rôles et responsabilités des différents organes définis	Faible	Décret élaboré et signé	DGFAP (Ministère des Eaux et Forêt, de l'Environnement, de la Mer, chargé du Plan Climat, d'Affectation des Terres	Journal Officiel	Lenteur du processus de prise de décision législatives alternatives	15 000 000
1.1.2. Conduire des études variées (économétriques et fiscales) afin de montrer l'impact et la contribution potentielle de la Recherche scientifique pour le développement du pays en termes de Produit	L'impact et la contribution potentielle de la Recherche scientifique au PIB du pays est estimé et valorisé	Faible	-Etudes économétriques et fiscales	DGFIB (Ministère de l'Economie et des Finances)	Rapports économiques et fiscaux	Lenteurs administratives, et de décaissement de fonds	20 000 000

Intérieur Brut (PIB) du pays							
Objectif spécifique 2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière							
2.1. Faire une analyse approfondie et participative des cadres légaux (code forestier, lois sur les parcs nationaux, etc) afin d'identifier des insuffisances en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)), de chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière de ces essences et de proposer des dispositions nouvelles à insérer dans lesdits textes légaux	Les cadres légaux sont analysés et des dispositions précises sont incluses pour une meilleure gestion, lutte contre l'exploitation illégale et certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)	Faible	Etude diagnostic	-DGFAP -IRET / CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	15 000 000
2.2. Faire une analyse approfondie et participative des textes réglementaires afin d'identifier les manquements en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)), chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting, et de certification forestière de ces essences et de proposer des textes d'application pour combler ces manquements.	Les propositions de textes d'application sont élaborées pour une meilleure gestion, lutte contre l'exploitation illégale et certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)	Faible	Etude diagnostic	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	15 000 000
Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière							

3.1. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités, et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) afin de proposer un cadre de renforcement des capacités techniques et opérationnelles	Les textes organiques portant réorganisation du fonctionnement technique et opérationnel (rôles et responsabilités) des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) sont proposés	Faible	Etude diagnostic	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	20 000 000
3.2. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans le respect du processus de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière afin de proposer un cadre de renforcement de capacités technique et opérationnel	Les textes organiques portant réorganisation du fonctionnement technique et opérationnel (rôles et responsabilités) des institutions engagées dans la lutte contre l'exploitation illégale et certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) sont proposés	Faible	Etude diagnostic	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	15 000 000
Objectif spécifique 4 : Mettre en place des programmes et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)							
4.1. Elaborer et mettre en place un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) orientée vers la gestion durable des essences de	Le cadre participatif et inclusif de recherche scientifique en matière de la gestion durable des essences de Kévazingo, de lutte contre l'exploitation	Faible	Décret élaboré et signé	Ministère en charge des eaux et forêts	Journal officiel		20 000 000

<i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus et la certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting dudit processus	illégalité et certification forestière des essences de Kévazingo est disponible						
4.2. Elaborer et mettre en place des curricula, et des programmes de recherche scientifique dynamique, participatif et inclusif qui sont orientés vers la taxonomie, la botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, la génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), la biologie, l'écologie, la conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus de certification forestière, de traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieurs	Les curricula, et les programmes et projets de recherche scientifique dynamique, participatif et inclusif en matière de la gestion durable des essences de Kévazingo, de lutte contre l'exploitation illégale et certification forestière des essences de Kévazingo sont disponibles	Faible	Etude diagnostic sur les curricula	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	20 000 000
Objectif spécifique 5 : Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2							
5.1. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre de l'efficacité du fonctionnement des plateformes	L'efficacité du fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et	Faible	Etude diagnostic	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	

d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique identifié dans l'objectif spécifique 4.2 afin de faire un diagnostic de la situation réelle	procédures de communication et de sensibilisation en matière de gestion durable des essences de Kevazingo, de lutte contre l'exploitation illégale et certification forestière des essences de Kevazingo est nettement renforcée						15 000 000
5.2. Elaborer, actualiser (si possible) et mettre en œuvre une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information suivi d'un plan d'actions budgétisé en matière de recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 5.1	La stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique basée sur la gestion durable, la lutte contre l'illégalité et la certification forestière est disponible suivi d'un plan d'action budgétisé	Faible	Etude de planification stratégique	-DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapport technique validé	Lenteur administrative et de décaissement de fonds	25 000 000
Objectif spécifique 6 : Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2							
6.1. Continuer à sécuriser les mécanismes traditionnels de financement de la recherche scientifique en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtiopsis</i> (Kévazingo), de respect de la chaîne de traçabilité, de légalité et	Les mécanismes traditionnels de financement de la recherche en matière de gestion durable, de lutte contre l'illégalité et de certification	Faible	-Etudes économétriques et fiscales	DGFIB	Rapports économiques et fiscaux	Lenteurs administratives, et de décaissement de fonds	30 000 000

de certification forestière	forestière sont sécurisés						
6.2. Mettre en place et opérationnaliser les mécanismes nouveaux ou novateurs de financements pour la recherche scientifique en matière de REDD+ (crédits/taxes carbone), mécanismes de développement propre (lutte contre les changements climatiques et ses effets), fonds, échanges dette-nature pour financer la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect de la chaîne de traçabilité, la légalité et la mise en œuvre du processus de certification forestière	Les mécanismes novateurs de financement de la recherche en matière de gestion durable, de lutte contre l'illégalité et de certification forestière sont opérationnalisés et sécurisés	Moyen	-Etudes économétriques et fiscales	DGFIB -DGFAP -IRET/ CENAREST -ANPN	Rapports économétriques et fiscaux	Lenteurs administratives, et de décaissement de fonds	40 000 000
							250 000 000

2.1.4. Chronogramme de mise en œuvre des activités et budget

	Résultats/ Repères	2021				2022				2023				Responsa ble	Budget (FCFA)
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4		
Stratégie Nationale de Gestion Durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) au Gabon															
Objectif stratégique n°1 : Amélioration des cadres politique et institutionnel en matière de gestion durable des ressources naturelles, de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière															
Objectif spécifique 1.1 : Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, de la légalité, de la certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert															
1.1.1. Elaborer un cadre organique inclusif de réflexion, de mise en cohérence pratique, et de suivi-évaluation des différents aspects de la gestion durable des ressources naturelles, la chaîne de traçabilité, de légalité, de certification forestière, et de la recherche scientifique (recherche fondamentale, recherche-	-Les TdR élaborés ; -Les rapports/comptes rendus des consultations, discussion de groupes et individuelles disponibles -Le draft du cadre organique inclusif proposé est disponible													DGFAP	15 000 000

développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) afin d'opérationnaliser les missions contenues dans le Plan Opérationnel Gabon Vert															
1.1.2. Conduire des études variées (économétriques et fiscales) afin de montrer l'impact et la contribution potentielle de la Recherche scientifique pour le développement du pays en termes de Produit Intérieur Brut (PIB) du pays	<ul style="list-style-type: none"> -Les TdR élaborés ; -Les questionnaires disponibles ; -Les rapports économétriques et fiscaux disponibles : -Les procédures ou mécanismes de génération des revenus via les outils économétriques et fiscaux mobilisables sont élaborés ; -Les mécanismes d'affectation de revenus générés au bénéfice du budget de l'État sont fonctionnels. 												DGFIB		20 000 000

Objectif spécifique 2 : Amélioration du cadre légal et réglementaire en matière de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo), de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière

<p>2.1. Faire une analyse approfondie et participative des cadres légaux (code forestier, lois sur les parcs nationaux, etc) afin d'identifier des insuffisances en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)), de chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting sur la légalité et la certification forestière de ces essences et de proposer des dispositions nouvelles à insérer dans lesdits textes légaux</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des cadres légaux disponible.</p>												<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>	<p>15 000 000</p>
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------------------------	--------------------------

<p>2.2. Faire une analyse approfondie et participative des textes réglementaires afin d'identifier les manquements en termes de gestion durable des essences forestières (incluant les essences vulnérables de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo)), chaîne de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et du reporting, et de certification forestière de ces essences et de proposer des textes d'application pour combler ces manquements.</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport de l'étude d'analyse des textes réglementaires disponible.</p>													<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>	<p>15 000 000</p>
<p>Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière</p>															

<p>3.1. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités, et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo) afin de proposer un cadre de renforcement des capacités techniques et opérationnelles</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est disponible.</p>													<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>	<p>20 000 000</p>
<p>3.2. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre des missions des institutions engagées dans le respect du processus de chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière afin de</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est disponible (ainsi que les textes organiques y relatifs).</p>													<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>	<p>15 000 000</p>

proposer un cadre de renforcement de capacités technique et opérationnel														
Objectif spécifique 4 : Mettre en place des curricula, des programmes et des projets de recherche scientifique adaptés aux besoins du secteur forêt-bois en lien avec la gestion durable et le respect de la chaîne de traçabilité, de légalité, et de certification forestière des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo))														
4.1. Elaborer et mettre en place un cadre participatif et inclusif de recherche scientifique (recherche-développement, technologique, innovation, vulgarisation, enseignements, etc) orientée vers la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus et la certification forestière, de traçabilité, de légalité, de suivi-évaluation, et de reporting dudit processus	-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport de mise en place du cadre participatif et inclusif est disponible ; -Le cadre en place et opérationnel.												-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T	20 000 000

<p>4.2. Elaborer et mettre en place des curricula, et des programmes de recherche scientifique dynamique, participatif et inclusif qui sont orientés vers la taxonomie, la botanique et systématique (identification et caractérisation des espèces), d'inventaire forestiers, la génétique moléculaire et des populations (affinement de l'identification des espèces), la biologie, l'écologie, la conservation et la gestion moderne et traditionnelle des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect du processus de certification forestière, de</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport de mise en place des curricula, et des programmes de recherche scientifique est disponible ; -Les curricula, et des programmes de recherche scientifique sont disponibles.</p>													<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>	<p>20 000 000</p>
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------------------------------

<p>traçabilité, de légalité/transparence, de suivi-évaluation, et de reporting, d'établissement de quotas, et de facilitation de l'accès aux marchés extérieur</p>															
<p>Objectif spécifique 5 : Elaborer et mettre en place une stratégie de communication, de sensibilisation, et d'information en matière de recherche scientifique en rapport avec l'objectif spécifique 4.2</p>															
<p>5.1. Faire une analyse holistique et approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces affectant la mise en œuvre de l'efficacité du fonctionnement des plateformes d'information actuelles, des outils et procédures de communication et de sensibilisation en matière de programmes de recherche scientifique identifié dans</p>	<p>-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces est disponible</p>												<p>-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T</p>		<p>15 000 000</p>

l'objectif spécifique 4.2 afin de faire un diagnostic de la situation réelle															
5.2. Elaborer, actualiser (si possible) et mettre en œuvre une stratégie nationale de communication, de sensibilisation, et d'information suivi d'un plan d'actions budgétisé en matière de recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif	-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le stratégie de COMM et plan d'actions budgétisé est disponible.												-DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T	25 000 000	

spécifique 5.1																			
Objectif spécifique 6 : Renforcer les mécanismes de financements traditionnels, élaborer et opérationnaliser les mécanismes innovants de financements durables de la recherche scientifique en rapport avec les résultats de l'objectif spécifique 4.2																			
6.1. Continuer à sécuriser les mécanismes traditionnels de financement de la recherche scientifique en matière de gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), de respect de la chaîne de traçabilité, de légalité et de certification forestière	-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des mécanismes traditionnels de financement est disponible ; -Les procédures fiscales de types traditionnels identifiant les niveaux, les modalités de recouvrement, et d'affectation u produit de la taxe sont maintenues.																	DGFIB	30 000 000
6.2. Mettre en place et opérationnaliser les mécanismes nouveaux ou novateurs de financements pour la recherche	-Les TdR sont disponibles ; -Le questionnaire élaboré ; -Le rapport d'analyse des mécanismes innovants de																	DGFIB, DGFAP, ANPN, IRET/ CENARES T	40 000 000

<p>scientifique en matière de REDD+ (crédits/taxes carbone), mécanismes de développement propre (lutte contre les changements climatiques et ses effets), fonds, échanges dette-nature pour financer la gestion durable des essences de <i>Guibourtia sp</i> (Kévazingo), le respect de la chaîne de traçabilité, la légalité et la mise en œuvre du processus de certification forestière</p>	<p>financement est disponible ; -Les procédures fiscales de types innovants identifiant les niveaux, les modalités de recouvrement, et d'affectation produit de la taxe sont élaborées, opérationnalisées, et sécurisées</p>															
Total														250 000 000		

CHAPITRE III : CADRE DE PILOTAGE, DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE GESTION DURABLE DES ESSENCES DE GUIBOURTIA SP (KÉVAZINGO) AU GABON

3.1. L'outil de pilotage de la stratégie

Dans cette composante, le tableau de bord de la stratégie représente l'outil fondamental de suivi-évaluation de la mise en œuvre des mesures et/ou actions retenues dans le cadre de la stratégie. Ce tableau permet d'apprécier en temps réel le niveau d'avancement de l'exécution par les différentes parties prenantes (partenaires technique nationaux, le Partenaires Technique Financiers (PTF) le secteur public, et secteur privé) des mesures retenues. A l'aide des indicateurs précis, mesurables, atteignables et réalisables dans le temps, le tableau de bord permettra également de suivre l'impact de la mise en œuvre de cette stratégie nationale. A partir desdits indicateurs, des rapports trimestriels de suivi seront établis tout en mettant en évidence des alertes le cas échéant.

3.2. Les instances de coordination et de pilotage de la stratégie

Dans la description de cette composante, il est important de mentionner que le cadre programmatique de financement et de mise en œuvre de la stratégie prévoit un responsable désigné en fonction de ses compétences avérées et des acteurs associés à chaque action retenue pour la conduite d'un objectif spécifique donné. Ces acteurs sont ainsi appelés à travailler conjointement pour la mise en œuvre de la tâche qui leur a été assignée. La conduite de cette tâche se veut participative, et ce en collaboration avec le comité de coordination.

En matière de positionnement stratégique, les instances de coordination et de pilotage de la stratégie sont placées sous l'autorité administrative du ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, et de ses départements techniques (dont le point Focal GEF ou CITES), et de l'autorité technique de l'IRET/CENAREST et de l'ANPN.

3.3. Le comité de coordination : Les réunions techniques entre les différentes parties prenantes

Les échanges entre l'administration forestière, le secteur paraétatique (ANPN), le secteur privé (concessionnaires forestiers), les ONG internationales, la Société Civile, et les PTF représentent la marque de fabrique de la stratégie. Les réunions techniques avec les différents acteurs clés seront tenues de manière régulière pour rechercher en toute collégialité les solutions les plus cohérentes aux problèmes posés. Le comité de coordination organise de manière régulière la mise en œuvre de ces réunions.

Pour accompagner les changements liés au déploiement de la stratégie, un comité de coordination de la stratégie sera mis en place. Il sera placé sous la responsabilité du Chef de Cabinet du ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres. Il va comprendre le secteur public (ANPN, instituts de recherche), les opérateurs économiques du segment forêt-bois, les ONG

internationales, les ONG de conservation, la Société Civile, et les PTF. Ses missions seront également fixées par voie réglementaire.

3.4. Le comité de pilotage

Il représente l'organe de cadrage et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale. Il restera l'instance la plus élevée de pilotage, de prise de décision politique et suivi de la stratégie. Il est présidé par le Premier Ministre. Le mode d'organisation, les modalités et principes administratifs de fonctionnement seront aussi fixées par voie réglementaire.

CONCLUSION

La stratégie nationale de gestion durable des essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) représente une nécessité au regard des différents problèmes auxquels fait face cette essence très appréciée du point de vue nationale, au niveau des marchés européens et asiatiques d'une part, et d'autre part, à cause du caractère illégal de son exploitation (Normand, 1934, Tosso et al., 2018). L'intensification de son exploitation illégale est la cause de la vulnérabilité de cette essence dans son milieu naturel. Les essences de *Guibourtia sp* (Kévazingo) sont ainsi considérées comme vulnérables et inscrites sur la liste rouge de la CITES.

La nécessité de leur gestion durable passe donc par la mise en place d'une stratégie nationale suivi d'un plan d'actions pour la gestion durable des essences de Kévazingo au Gabon. Cette stratégie constituée des différents axes stratégiques et objectifs opérationnels vise à réduire les menaces qui pèsent sur les essences précieuses de *Guibourtia sp* (Kévazingo) d'une part, et d'autre part, à offrir des opportunités pour l'amélioration du cadre de gouvernance de gestion de cette ressource précieuse pour l'économie nationale. Ces aspects sont attestés par le caractère exhaustif du diagnostic établi, les différents champs analysés, la justesse des problématiques soulevées et discutés, et la cohérence des actions, des cibles et indicateurs clairement identifiés constituant ainsi des bases solides pour promouvoir la recherche pour gestion durable d'essences au Gabon.

Cependant, le succès véritable de la mise en œuvre de cette stratégie nationale demeure dans une ferme volonté politique des plus hautes autorités du pays de s'approprier ledit document de planification pour sa mise en œuvre cohérente et concertée, et ce dans un environnement institutionnel et réglementaire approprié.

BIBLIOGRAPHIE

De Wasseige, C., Flynn, J., Louppe, D., Hiol Hiol, F., & Mayaux, P. (2014). *Les forêts du bassin du Congo-Etat des forêts 2013*. Weyrich.

Direction Générale de l'Environnement. 1999. Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Diversité Biologique du Gabon. Direction Générale de l'Environnement, Ministère des Eaux et Forêts, de la Pêche, du Reboisement Charge de l'Environnement et de la Protection de la Nature, République Gabonaise. Available at www.cbd.int/doc/world/ga/ga-nbsap-01-fr.pdf. Downloaded on 1 March 2014.

Doucet, J. L. (2003). *L'alliance délicate de la gestion forestière et de la biodiversité dans les forêts du centre du Gabon* (Doctoral dissertation, Thèse de doctorat : Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (Belgique)).

Doumenge, C. (1998). La gestion des écosystèmes forestiers du Cameroun, du Gabon et de Guinée équatoriale à l'aube de l'an 2000. *Yaoundé, Cameroun, Rapport Uicn*.

Dumoulin, D., & Rodary, E. (2005). Les ONG, au centre du secteur mondial de la conservation de la biodiversité. *Représenter la nature ? ONG et biodiversité*, 59-98.

Dyana Ndiade Bourobou, Dick Demikoyo Kanghou, David Inguenza, 2010. Etats des Ressources Génétiques Forestières Contribution Gabonaise. Pp 56. Site web : la République Gabonaise : Etat des Ressources Génétiques Forestières dans le Monde (fao.org). la République Gabonaise : Etat des Ressources Génétiques Forestières dans le Monde (fao.org).

Gambotti, C. (2014). Gabon, pays émergent. *Geoeconomie*, (1), 159-170.

French Report - La Gestion des Ecosystemes Forestiers du Cameroun, du Gabon et de Guiness Equatoriale à L'aube de L'an 2000 (umd.edu)

Hombahiya, F. J. (2015). Action publique et gouvernance des institutions publiques de recherche en Afrique centrale : cas du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CENAREST) au Gabon. These doctorale en administration et évaluation en éducation Philosophie. Québec, Canada.

<https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/26088/1/31535.pdf>

Keenan, R. J., Reams, G. A., Achard, F., de Freitas, J. V., Grainger, A., & Lindquist, E. (2015). Dynamics of global forest area: Results from the FAO Global Forest Resources Assessment 2015. *Forest Ecology and Management*, 352, 9-20.

[Tropical forest resources assessment project - Forest resource of Tropical Africa Vol. II \(fao.org\)](http://www.fao.org)

Kombila-Mouloungui, A. G. (2019). *L'arrêt de l'exportation des grumes au Gabon : enjeux et perspectives* (Doctoral dissertation, Pau).

Mabika, J. (2003). *Exploitation et gestion durable de la forêt gabonaise : analyse géographique et problèmes de gestion et d'aménagement forestier* (Doctoral dissertation, Montpellier 3).

Makanga, J. M. (2011). Mosaïque forêt-savane et exploitation des ressources forestières du Gabon. *Geo-Eco-Trop*, 35, 41-50.

Mbongo Mpassi, A. (2014). *Contribution à l'élaboration d'un référentiel de contrôle de l'aménagement forestier au sein du projet CAF au Gabon* (Doctoral dissertation, AgroParisTech).

Normand, D. (1934). Note sur quelques bois du Gabon. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 14(154), 414-421.

Tosso, F., Cherchye, G., Hardy, O. J., Daïnou, K., Lognay, G., Tagg, N., ... & Doucet, J. L. (2018). Characterization of animal communities involved in seed dispersal and predation of *Guibourtia tessmannii* (Harms) J. Léonard, a species newly listed on Appendix II of CITES. *African journal of ecology*, 56(3), 468-476.

Villain, M. (2019). *Les défenseurs de l'océan Atlantique : des écologistes sans frontières* (Doctoral dissertation, Pau). Soutenue le 28-11-2019 à Pau en cotutelle avec l'Universidad del País Vasco, dans le cadre d'École doctorale sciences sociales et humanités (Pau, Pyrénées Atlantiques). theseMiloVillainVERSIONFINALE.pdf

Textes de lois et d'application

Loi n°16/01 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République

Loi n°003/2007 du 27 août 2007, relative aux parcs nationaux

Décret n°0291/PR/MEF du 18 février 2011 portant attributions et organisation du Ministère des Eaux et Forêts.